

19^e CHAMPIONNAT GENEVOIS CORPORATIF
Dimanche 21 janvier 2018 de 9h à 17h
Salle Henry-Dunant, 20 avenue Edmond-Vaucher, Genève

INFORMATIONS POUR LES EQUIPES

Le **Championnat Genevois Corporatif 2017**, dont ce sera la 19^e édition en salle, aura lieu le **dimanche 21 janvier 2018**, à la salle Henry-Dunant, avenue Edmond-Vaucher 20, Genève (à deux pas du carrefour du Bouchet).

Il y a du parking à profusion devant la salle. Le tram nous relie à la ville, ainsi que les lignes de trolleybus et de bus, qui s'arrêtent à deux pas, route des Franchises. Profitez des transports publics !

Participants et catégories :

Le championnat genevois corporatif est ouvert à toutes les entreprises commerciales du canton de Genève et de la région vaudoise et française voisine. Il est également ouvert à des regroupements professionnels (par exemple, une association de boulangers ou d'ingénieurs), aux fondations ou associations à but non lucratif dont le volley-ball n'est pas l'objectif statutaire. Le tournoi est divisé en deux catégories de jeu :

- **Masculin** (les dames sont bien entendu admises)
- **Mixte** (avec en permanence au moins trois dames sur le terrain).

Selon le nombre d'inscrits dans chaque catégorie, il est possible que le déroulement de la compétition ne tienne pas compte des catégories, mais pour autant qu'il y ait au moins deux équipes, la mieux classée des équipes répondant au critère sera déclarée championne.

Horaire :

Les rencontres débutent à 9h. La salle sera ouverte (tout comme la buvette) dès 8h et les terrains seront prêts dès 8h15 environ pour l'échauffement. Les ballons seront disponibles sur place, et nous recommandons aux équipes de ne pas apporter eux-mêmes des ballons. La finale aura lieu vers 16h environ et sera suivie de la remise des prix.

Admission :

Des vestiaires sont à disposition des équipes. Il est recommandé de ne pas y laisser de valeurs, les organisateurs ne pouvant être tenus pour responsables en cas de disparition.

Le public est bien entendu admis librement et gratuitement. L'accès aux salles de gymnastiques ne peut toutefois se faire qu'avec des chaussures de gymnastique propres. Les chiens doivent rester à la galerie. Par ailleurs, la salle, la buvette, les vestiaires et l'ensemble du périmètre est une zone exclusivement non-fumeur.

Inscription :

Le prix d'inscription est de Fr. 100.- par équipe. L'inscription et les repas doivent être commandés d'avance. Les inscriptions sont réputés fermes et définitifs dès le mercredi 17 janvier 2018, dernier délai. Passé cette date, les repas commandés et les frais sont dus complètement.

Prix :

Le vainqueur de chaque catégorie reçoit le **Trophée AGVB** lors de la remise des prix. Ce trophée est remis en jeu chaque année et restera acquis à la première entreprise à la remporter trois fois, pas forcément d'affilée. Par ailleurs, lors de la remise des prix de l'AGVB en juin de chaque année, les équipes victorieuses sont aussi invitées et reçoivent un prix officiel qui leur reste acquis.

Chaque équipe **amène un cadeau** ou un lot de cadeaux destinés à une autre équipe du tournoi, sous forme de soit un cadeau d'équipe, soit un cadeau par membre d'équipe (12 pièces en cas d'objets individuels), pour garnir la planche de prix. Le but est de faire connaître son entreprise ou groupement des autres participants

Les détenteurs des trophées sont :

- Centre Européen de Recherches Nucléaires - CERN (masculin),
- Centre Européen de Recherches Nucléaires - CERN (mixtes).

Assurance :

Les organisateurs ont pris des mesures de premier secours minimales pour les cas de petits problèmes. Il incombe toutefois à chaque participant d'être au bénéfice d'une assurance accident, l'organisateur déclinant toute responsabilité en cas d'accident.

Formule :

La formule du tournoi est décidée en fonction du nombre d'inscrits. La règle générale est que toutes les équipes sont opposées entre elles sur l'ensemble de la journée de manière à déterminer un classement complet et cohérent.

Les matches sont arbitrés par les équipes elles-mêmes.

Les joueurs de chaque équipe doivent travailler ou être sous contrat avec l'entreprise qu'elles représentent. Toutefois, chaque équipe a le droit de se renforcer avec max. deux joueurs / joueuses non membres de l'entreprise. Ces joueurs en renfort doivent être mentionnés comme tels sur la feuille d'inscription au moyen d'un astérisque devant leur nom de famille. Les parents directs (conjoint, enfant) du personnel sont comptés comme membres de l'entreprise.

Chaque équipe a le droit d'inscrire au maximum 12 joueurs. Les joueurs détenteurs de licences validées en ligue nationale (A, B ou 1LN) pour la saison en cours n'ont pas le droit de participer au tournoi, à l'exception des joueurs ou joueuses âgés de plus de 40 ans.

Restauration et buvette :

Un bar avec restauration rapide est ouvert à tous, participants, spectateurs, familles, durant toute la durée du tournoi, de 8h jusqu'à 18h. À midi, une pause est prévue pendant laquelle un repas chaud est servi, au prix de Fr. 15.- par personne. Des repas supplémentaires pour la famille, les accompagnants ou les amis peuvent également être commandés au même prix lors de l'inscription.

**Le dernier délai d'inscription est le samedi 13 janvier 2018,
uniquement par courriel à ay@gevb.ch**

Pour s'inscrire :

- compléter le bulletin d'inscription pour équipe et la retourner à l'adresse ci-dessus ;
- la liste des joueurs peut être rapportée sur place lors du tournoi le matin.